



République Française
Département Pas de Calais
Commune De Sailly-Labourse

Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du 18 Juin 2024

L'an 2024 et le 18 Juin à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M HENNEBELLE Dominique, Maire.

Présents : M. HENNEBELLE Dominique, Mme KUBINOWSKI Sylvie, M. DELRUE Christian, Mme COUPET Marie-Noëlle, M. TIRLOT Dominique, M. GAUTIER Dominique, Mme GAUTIER Odile, M. HUGOO Olivier, Mme BACRO Marie-Françoise, M. DAVIGNY Alexandre, M. GIACALONE Alfio, Mme BEDU Marcelle

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BELLAMY-FERAND Patrick à M. GIACALONE Alfio, M. PAWLACZYK Daniel à Mme KUBINOWSKI Sylvie, Mme BRAHIM Myriam à M. DELRUE Christian, M. TOROK Gilbert à Mme COUPET Marie-Noëlle, M. LECOCQ Olivier à M. HENNEBELLE Dominique

Absent(s) : Mme LOISON Danièle, Mme BARISELLE Vanessa

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 19
- Présents : 12
- Procuration : 5

Date de la convocation : Lundi 10 Juin 2024

Date d'affichage : 10/06/2024

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous-Préfecture de Béthune
le : 19/06/2024

et publication ou notification
du : 19/06/2024

A été nommé(e) secrétaire : Mme BEDU Marcelle

1) Compte Rendu de la Réunion du Conseil Municipal du 10 Avril 2024 **Rapporteur : M le Maire**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte le compte rendu de la séance du 10 Avril 2024.

2) Remboursement Réservation salle des Fêtes **Rapporteur : Madame Odile GAUTIER**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de rembourser à Monsieur Olivier HUGOO la somme de 275 euros pour la réservation de la salle des fêtes car l'intéressé est contraint d'annuler pour raisons personnelles.

3) Remboursement Réserve Salle des Fêtes

Rapporteur : Madame Odile GAUTIER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de rembourser à Madame BACRO la somme de 275 euros pour la réservation de la salle des fêtes car l'intéressée est contrainte d'annuler pour raisons personnelles.

4) Subvention à l'APF France Handicap

Rapporteur : Madame Odile GAUTIER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'aider la famille de Luyanna BONHOMME et de régler la somme de 276 euros soit la totalité du séjour organisé par l'AFF France Handicap à Stella plage du 15 au 18 Juillet 2024 pour que l'enfant puisse partir dans les meilleures conditions.

5) Demande de subvention ANS - Création d'espaces sportifs

Rapporteur : Madame Sylvie KUBINOWSKI

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer 2 espaces sportifs dans les cours de l'école maternelle et élémentaire pour un montant de **9 632 euros** et de solliciter l'Agence Nationale de Sport (ANS) afin d'obtenir une subvention

Le Plan de financement prévisionnel est le suivant :

Origine du financement	Montant HT	Taux
ANS	7 705.60 €	80% x 9 632.00
	4 000.00 €	80% plafonné à 5 000 €
Fonds propres	1 926.40 €	20.00%
TOTAL GENERAL	9 632.00 €	100%

6) Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Madame Sylvie KUBINOWSKI

Le Conseil Municipal ADOPTE, à l'unanimité la modification du tableau des effectifs comme suit :

Suppression de Poste	Création de postes	Date d'effet
Adjoint d'Animation Principal de 1ère Classe	Animateur Territorial	01/09/2024
Adjoint de Maîtrise Principal	Agent de Maîtrise	01/09/2024

Monsieur Alexandre DAVIGNY : « Concernant le poste d'Agent de Maîtrise, est-ce que quelqu'un en interne est intéressé »

Monsieur le Maire : « Non, il n'y a personne d'intéressé puisqu'il faut avoir le concours d'Agent de Maîtrise »

Monsieur Alexandre DAVIGNY : « personne n'a le concours ? »

Monsieur Le Maire répond que : « Non malheureusement, donc nous sommes obligés de faire appel à une candidature ».

7) Modification du régime indemnitaire des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Rapporteur : Sylvie KUBINOWSKI

Vu la création de poste d'un Responsable Péri-scolaire (Animateur Territorial) à compter du 1^{er} septembre 2024.

Le Conseil Municipal DECIDE, à l'unanimité de modifier le régime indemnitaire comme suit :

IFSE

FILIERE ANIMATION

Cadre d'emplois Animations				
Groupes De Fonctions	Emplois ou fonctions exercées	Montant de l'IFSE		
		Plafonds annuels réglementaire	Borne inférieure	Borne supérieure
Groupe 1	Responsable Péri-scolaire	17 480 €	1 130 €	3 530 €

CIA

FILIERE ANIMATION

Cadre d'emplois Animations				
Groupes De Fonctions	Emplois ou fonctions exercées	Montant du CIA		
		Plafonds annuels réglementaire	Borne inférieure	Borne supérieure
Groupe 1	Responsable Péri-scolaire	2 380 €	0 €	252 €

8) Contrat d'apprentissage

Rapporteur : Madame Sylvie KUBINOWSKI

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de recruter un contrat d'Apprentissage.

9) Adhésion au CNAS relative à l'adjonction des personnels retraités

Rapporteur : Madame Sylvie KUBINOWSKI

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'élargir le bénéfice du CNAS à ses personnels retraités à compter du : 01/01/2025 et de verser au CNAS une cotisation complémentaire correspondant au mode de calcul suivant : *Nombre de bénéficiaires retraités indiqués sur les listes x Montant forfaitaire par bénéficiaire retraité*

10) Convention avec Noeux Environnement - Animations pédagogiques

Rapporteur : Madame Sylvie KUBINOWSKI

Le Conseil Municipal, à l'unanimité DECIDE de renouveler la convention avec Noeux Environnement dans le cadre des animations pédagogiques pour l'année scolaire 2024/2025.

11) Participation au réseau de lecture publique de la CABBALR

Rapporteur : Sylvie KUBINOWSKI

Le Conseil Municipal, à l'unanimité DECIDE de participer au réseau de lecture publique de la CABBALR et décide de maintenir, dans ce cadre, la gratuité des adhésions à la bibliothèque municipale,

12) Convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération de BETHUNE BRUAY, Artois

Lys Romane et la Commune de Saily-Labourse pour la distribution de composteurs individuels par la Commune.
Rapporteur : Monsieur Le Maire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de signer la Convention de Partenariat entre la CABBALR et la Commune de Saily-Labourse pour la distribution de composteurs individuels par la Commune.

13) Convention entre stations-e et la Commune de Saily-Labourse pour autorisation à occuper les emplacements du domaine public
Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité AUTORISE l'installation de stations multi-services sur le domaine public et propose :

- un service de recharge pour les véhicules électriques,
- des services de gestion intelligente de l'énergie,
- des services numériques et de télécommunications fixe et mobile.

14) Remboursement réservation salle des Fêtes
Rapporteur : Madame Odile GAUTIER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de rembourser à Monsieur DEMARET la somme de 700 euros pour la location de la salle des fêtes car suite aux élections, le Maire est contraint d'annuler la réservation.

15) Vente Logement 7 rue de Mazingarbe Maisons et Cités
Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal à l'unanimité AUTORISE Maisons et Cités à vendre le bâtiment 7 rue de Mazingarbe, cadastré AH 169 qui se trouve dans un mauvais état sous réserve qu'il n'y ait pas de nouvelles constructions sur cette parcelle.

16) Décisions dans le cadre des délégations attribuées au Maire

- 1) La Commune établit un contrat de maintenance pour la fontaine à eau de l'école Elémentaire Georges Brassens avec la Société Château d'eau d'un montant de 32.50 €/mois HT pour une durée d'un an.
- 2) La Commune accepte la somme de 250 euros en réparation du sinistre et correspondant au remboursement de la franchise (endommagement de plusieurs mobiliers urbains)

Séance levée à : 19 h 00

Le Secrétaire de Séance,
Mme BEDU Marcelle.

En mairie, le 27/06/2024
Le Maire
Dominique HENNEBELLE

